

Les Américains comprennent de plus en plus les motifs canadiens et apprécient les efforts du Gouvernement du Canada pour épargner des contrecoups violents au consommateur américain, grâce à la coopération bilatérale et à la consultation. Bien qu'ils puissent ne pas accepter unanimement les efforts déployés par le Canada pour assurer des recettes raisonnables et justes au titre de l'exportation de sources d'énergie non renouvelables, les Américains comprennent notre raisonnement. Chaque gouvernement aborde le dossier énergétique d'un oeil pragmatique, disposé qu'il est à examiner un à un les projets particuliers et à collaborer quand cela est à l'avantage des deux parties. Mentionnons par exemple l'Accord sur le pipeline de transit, présentement à l'étude, qui offre un régime de protection pour les oléoducs actuels et futurs qui traversent les deux pays.

Afin de situer les relations énergétiques canado-américaines dans leur juste perspective, cependant, il faut déborder du cadre des questions bilatérales. Dès le début de la prise de conscience internationale sur l'énergie, il y a trois ans, le Canada et les Etats-Unis ont collaboré de manière étroite et efficace. La période initiale a été marquée par une intense activité par les Etats-Unis, le Canada et nos partenaires internationaux lors de la Conférence de Washington sur l'énergie, au sein du Groupe de coordination sur l'énergie et à son successeur, le Programme international sur l'énergie. De cette coordination des pays industrialisés est né un programme d'alerte multilatéral, auquel participent le Canada et les Etats-Unis, et qui prévoit le partage du pétrole en cas de pénurie critique. Depuis la fondation de l'Agence internationale de l'énergie, cadre institutionnel de concertation entre pays industrialisés, un Canadien occupe la vice-présidence